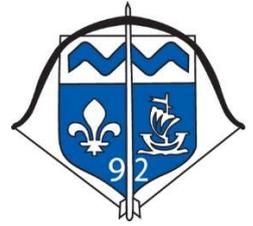




COMPAGNIE DE TIR A L'ARC DE CHATILLON 92



Trophée Départemental des Mixtes - Manche à 18 m en salle Support de qualification pour la finale nationale des 22 et 23 juin 2024 à Chennevières (94)

Le Comité Départemental de Tir à l'Arc des Hauts-de-Seine et la Compagnie de Tir à l'Arc de Châtillon vous invitent à participer au Trophée Départemental des Mixtes en salle qui se déroulera le :

Dimanche 10 mars 2024

Lieu :

Gymnase République, 21 Avenue de la République à Châtillon
(Accès possible par l'Impasse Pierre de Coubertin, au niveau du 68 Avenue de la Liberté)

Horaires des tirs :

Catégories	Néo-licenciés, Arcs nus, Arcs à Poulies	Arcs classiques
Accueil, greffe	9h00	13h00
2 volées d'entraînement sur blason + tirs de qualification (5 volées de 4 flèches)	10h00	14h00
Matches de poules et barrages	11h00	15h00
Big shoot off pour les vainqueurs de chaque poule	12h00	16h00
Résultats	12h15	16h15

Les horaires sont indicatifs et pourront être adaptés en fonction du nombre d'équipes inscrites.

Le nombre d'équipes est limité à 20 par départ (capacité de la salle), il sera possible d'inscrire plusieurs équipes par Cie/Club en fonction des places disponibles.

Blasons et catégories :

Néo-licenciés et Arcs nus : blason 60 cm

Arcs classiques : blason de 40 cm

Arcs à poulies : spots 40 cm (4 spots)

Inscriptions :

Par mail auprès d'Odile SEGONDI tropheemixtes@tiralarc92.com

Montant : 15 € par équipe

Règlement à l'ordre de CTAC 92 à adresser à :

Claudine GUILPAIN - 35 Avenue de Paris - 92320 CHATILLON

Informations :

Composition des équipes et déroulement selon règlement officiel FFTA disponible sur le site de la FFTA https://www.ffta.fr/sites/default/files/2023-10/TDM%202024_REGLEMENT_2023_10_23.pdf

Tenue d'équipe ou de club souhaitée, sinon tenue blanche. Chaussures de sport obligatoires.

Buvette sur place